

Sur la piste du papier

Surmonter les obstacles du marché à
un papier écologiquement préférable



© Reach for Unbleached! Foundation et Aurora Institute, 2003

RÉDACTION: Emily McNair **PRÉPOSÉ PRINCIPAL À LA RECHERCHE:** Alistair MacDonald

PRINCIPAUX CONSEILLERS DU PROJET: Delores Broten et Gil Yaron

APPRECIATRICE INDÉPENDANTE: Professeure Patricia Marchak

CONCEPTION ET MISE EN PAGE: Hands on Publications **IMPRESSION:** Marine Printers

ISBN: 0-9680431-3-5 (Reach for Unbleached! Foundation); 0-9730467-1-6 (Aurora Institute)

Ce rapport a été rendu possible par le généreux soutien du gouvernement canadien
par l'entremise du Bureau de la consommation d'Industrie Canada

Ce guide est la propriété exclusive de la Reach for Unbleached! Foundation et de l'Aurora Institute.

Il est interdit de reproduire le guide, en tout ou en partie, sans la permission expresse des deux organisations.
Aucune demande raisonnable ne sera refusée.

Le sommaire exécutif de ce rapport est imprimé exclusivement sur du papier écologiquement préférable (PÉP).

Couverture: New Leaf Reincarnation Matte 80 lb (100 pour cent recyclé, traité sans chlore).

À l'intérieur: New Life Opaque 60 lb (30 pour cent recyclé, traité sans chlore).

Des copies du sommaire exécutif peuvent être obtenues en format PDF sur les sites web www.aurora.ca et www.rfu.org

Sur la piste du papier

L'INDUSTRIE DES PÂTES ET PAPIERS JOUE UN RÔLE IMPORTANT TANT DANS L'ÉCONOMIE canadienne que dans l'économie mondiale. Bien que la majorité des papiers d'imprimerie et d'écriture soient produits aux États-Unis, ces papiers constituent collectivement le plus important secteur à valeur ajoutée et le segment à la croissance la plus rapide de l'industrie canadienne. En 2000, le chiffre d'affaires de ce segment s'est accru de 11,4 pour cent. Parallèlement, la demande mondiale de papiers de bureau s'est maintenue à un haut niveau.

Par contre, le secteur des pâtes et papiers dans son ensemble a connu une baisse constante de ses bénéfices. Les pratiques actuelles de l'industrie ne sont pas viables, tant au plan économique qu'au plan écologique. L'industrie des pâtes et papiers a été durement touchée par les ralentissements économiques, la fluctuation des prix du marché mondial, le regroupement de l'industrie, la surcapacité, l'accroissement de la concurrence internationale et le vieillissement de l'infrastructure. Depuis deux décennies, la maîtrise exercée par des sociétés transnationales s'est accentuée graduellement et la concurrence s'est faite de plus en plus féroce par suite de l'arrivée de nouveaux pays sur le marché. Le Canada a perdu l'avantage du prix pour ce qui est de l'exportation des pâtes kraft de résineux destinées à l'imprimerie et à l'écriture, les pâtes

de feuillus en provenance des latitudes septentrionales ayant aujourd'hui l'avantage sous ce rapport. Le vieillissement de l'infrastructure des usines a fait du Canada un exportateur de produits primaires de qualité inférieure dont la valeur relativement faible les rend plus vulnérables aux fluctuations du marché mondial. Plutôt que d'innover et de se diriger vers un modèle de production viable aux plans financier et écologique, l'industrie s'est retranchée, réduisant sa production et éliminant des emplois.

Bien qu'on puisse citer des exemples d'innovation dans l'industrie canadienne des pâtes et papiers, la plupart des technologies utilisées dans la production des pâtes et papiers demeurent de type conventionnel et ont peu changé aux cours des années récentes. Malgré un investissement de 6 milliards de dollars des-

tiné à améliorer le profil écologique de l'industrie, et malgré les efforts déployés pour améliorer l'aptitude des usines à utiliser des produits recyclés, l'industrie canadienne continue d'utiliser des procédés dommageables à l'environnement et à produire principalement des papiers de qualité inférieure dont la valeur marchande est faible et dont le contenu en éléments susceptibles d'être recyclés après consommation est insuffisant.

En outre, parmi les secteurs industriels canadiens qui sont les pires fauteurs de pollution, l'industrie des pâtes et papiers continue de se classer au troisième rang. Qui plus est, un régime réglementaire peu sévère permet aux méthodes conventionnelles de production de se perpétuer et à l'industrie de continuer à rejeter sur l'environnement certains de ses coûts de production.

Les débouchés qui existent pour le papier écologiquement préférable (PÉP) offrent au Canada la possibilité de se tailler un créneau unique au sein du marché mondial du papier, tout en réalisant des objectifs environnementaux. Néanmoins, certains intéressés continuent de soutenir des façons de faire qui renforcent le statu quo. En Amérique du Nord, le PÉP a peu de débouchés et sa part du marché se situe entre 5 et 7 pour cent seulement. Les producteurs et les fournisseurs de papier offrent un certain nombre de raisons pour expliquer la faible demande, y compris les prix, la qualité et la commodité. Pourtant, bien des consommateurs seraient disposés, semble-t-il, à payer davantage pour le PÉP et l'industrie reconnaît que les problèmes de qualité concernant le papier recyclé non blanchi au chlore ont été en bonne partie résolus. Ces observations suggèrent que d'autres facteurs au

sein de l'industrie des pâtes et papiers pourraient fausser le mécanisme de l'offre et de la demande en ce qui a trait au PÉP.

Dans ce contexte, *Sur la piste du papier: Surmonter les obstacles du marché à un papier écologiquement préférable* entreprend une analyse structurelle de l'industrie canadienne du papier de bureau, depuis le stade de production jusqu'à celui de la consommation, identifiant en cours de route les facteurs qui s'opposent à un accroissement de la part du marché occupée par le PÉP. L'étude identifie 23 obstacles et recommande 23 mesures à prendre pour stimuler la vente du PÉP.

La principale conclusion de l'étude est que producteurs, distributeurs, gouvernements et consommateurs doivent tous favoriser le changement d'un commun accord si l'on souhaite l'éclosion d'un secteur des pâtes et papiers viable, vigoureux et centré sur la production de PÉP.

Définir ce qu'est le papier écologiquement préférable

L'étude adopte la définition de «papier écologiquement préférable (PÉP)» à laquelle sont arrivées les organisations non gouvernementales lors d'un sommet consacré au papier, tenu en 2002. *Une vision commune*, le document issu du sommet, définit le PÉP comme ayant au moins deux des trois caractéristiques suivantes:

- Contient une proportion appréciable (au moins 30 pour cent) de matière recyclée;
- Techniques de blanchiment ne faisant pas appel à des produits chlorés (entièrement exempts de chlore); et
- Gestion forestière sur des sources de fibre vierge certifiée par le Forest Stewardship Council.

Portée et méthodologie

L'étude *Sur la piste du papier: Surmonter les obstacles du marché à un papier écologiquement préférable* a été menée par la Reach for Unbleached Foundation et de l'Aurora Institute avec le concours financier du Bureau de la consommation d'Industrie Canada. Les paramètres de l'étude étaient les suivants:

1. Tenter d'évaluer avec précision la production actuelle de papiers de bureau recyclés et non blanchis au chlore au Canada, de même que leurs débouchés éventuels (y compris l'évolution historique de ce secteur);
2. Évaluer les obstacles à la croissance future du marché;
3. Faire des recommandations en vue de susciter l'intérêt des consommateurs et la demande dans ce domaine, de même que la capacité de production, tenant compte des stratégies utilisées et des succès réalisés dans d'autres régions du monde.

L'étude a employé diverses méthodes pour réaliser ses objectifs et a obtenu un tableau d'ensemble des obstacles existants. Les conclusions de l'étude sont fondées sur:

- un examen approfondi des sources bibliographiques sur le marché des pâtes et papiers;
- cinquante-cinq entrevues avec des représentants des groupes intéressés;
- des groupes de discussion;
- un sondage omnibus Aurora Institute/Ipsos Reid auprès de 1 005 Canadiens et Canadiennes concernant leurs attitudes et leurs habitudes d'achat en ce qui a trait au papier; et
- un sondage en ligne auprès de 137 membres de l'Association canadienne de gestion des achats, ce qui représente l'étude la plus exhaustive jamais menée au Canada anglais en matière d'achat de papier par les institutions.

Le rapport, évalué par les pairs, a été appuyé par un comité consultatif de onze experts représentant tous les groupes intéressés, y compris les compagnies de pâtes et papiers, les distributeurs, les gouvernements, les consommateurs institutionnels et les organisations environnementales.

Le rapport donne tout d'abord des renseignements techniques de base sur l'industrie des pâtes et papiers (comment la pâte et le papier sont produits), puis des données sur les entreprises concernées (les noms des compagnies participantes et comment celles-ci sont reliées à un grand nombre d'autres intéressés) (chapitre 2). Il place ensuite les producteurs canadiens de pâtes et papiers dans le contexte plus large de l'industrie mondiale, expliquant leurs relations au plan de la propriété et où ils se situent en rapport avec la concurrence économique et la production de papier écologiquement préférable (chapitre 3). Les chapitres qui suivent examinent chaque stade du cheminement du papier, y compris sa production (chapitre 4), sa distribution (chapitre 5), sa consommation (chapitre 6) et sa récupération (chapitre 7). Chaque chapitre s'attache tout particulièrement à décrire les divers obstacles qui s'opposent à l'avènement d'une robuste industrie du papier et à faire des recommandations pour favoriser cet avènement.

Obstacles au changement

LE LONG DE SON CHEMINEMENT, LE PAPIER CROISE UN GRAND NOMBRE DE PARTIES intéressées. Après un examen minutieux de ces divers éléments, y compris les producteurs, les distributeurs et les détaillants, l'étude identifie 19 obstacles qui s'opposent à la croissance de la part du marché détenue par le PÉP au Canada. On trouvera ci-dessous une description sommaire de ces obstacles; pour une analyse complète, veuillez vous reporter au rapport lui-même.

Les producteurs

Les producteurs nord-américains sont soumis à toutes sortes de pressions divergentes. En outre, la culture distinctive de l'industrie résulte de la dynamique qui prévaut depuis des décennies au sein du secteur, soit la dynamique d'une industrie primaire. Ces forces ont contribué à accentuer la réticence des producteurs canadiens à s'orienter vers la production de PÉP.

À l'exception du sud des États-Unis, où les fibres à croissance rapide et les usines modernes et intégrées rendent le secteur hautement concurrentiel, l'industrie nord-américaine des pâtes et papiers de résineux a réagi d'une manière défensive aux défis posés par le marché contemporain. Plutôt que d'explorer de nouveaux moyens d'améliorer leur rendement (y compris la création et l'exploitation du créneau PÉP) les producteurs ont généralement mis le blâme sur le coût trop élevé du bois, le poids des charges fiscales, le coût de l'énergie et de la main-d'oeuvre, et le taux de change.

Sur la piste du papier: Surmonter les obstacles du marché à un papier écologiquement préférable identifie et examine six obstacles au niveau production qui s'opposent à la croissance du marché des PÉP.

- OBSTACLE 1:** Relations structurelles traditionnelles au sein des industries.
- OBSTACLE 2:** Fortes exigences en capital, stratégies d'investissement à courte vue et aversion pour le risque.
- OBSTACLE 3:** Appui insuffisant à l'innovation.
- OBSTACLE 4:** Impressions que se fait le producteur des intérêts du consommateur.
- OBSTACLE 5:** Mondialisation et regroupement.
- OBSTACLE 6:** Conversion aux techniques exemptes de chlore élémentaire.

Distributeurs et détaillants

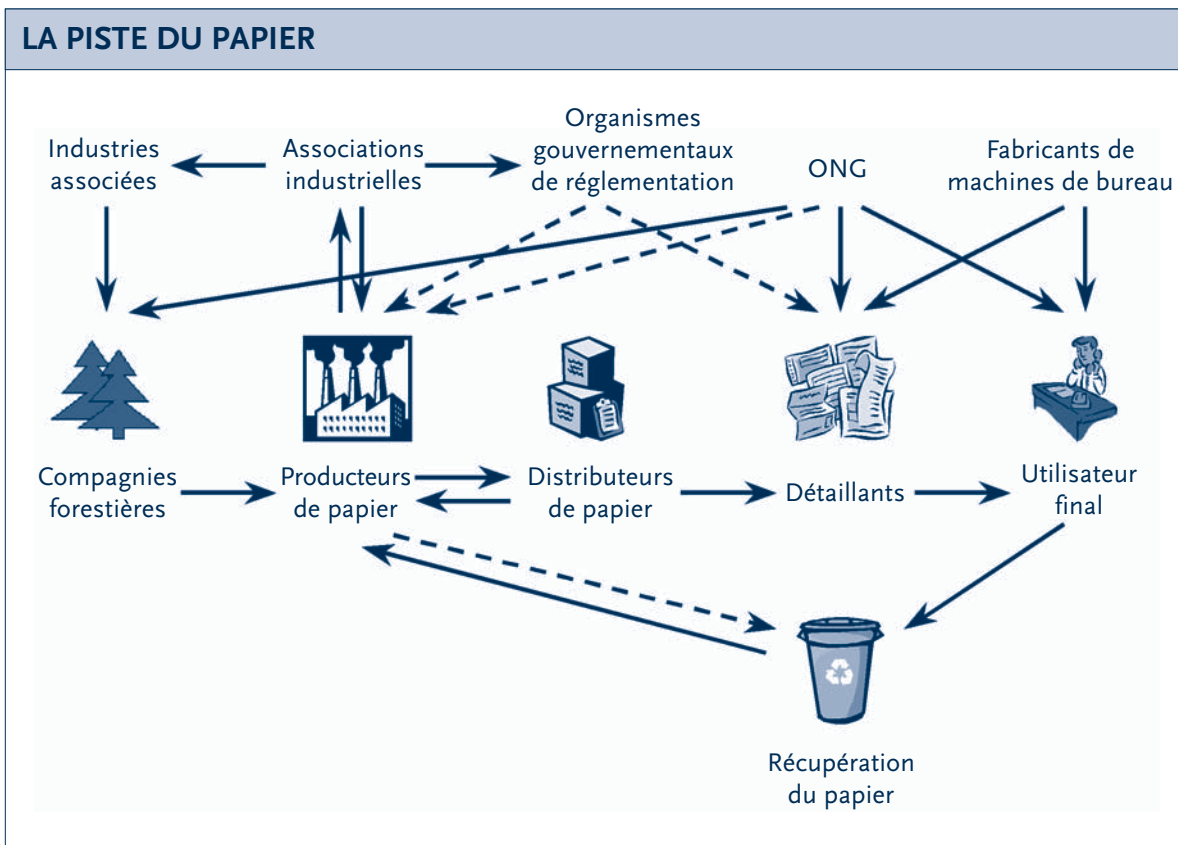
Les distributeurs et les détaillants sont les «mail-
lons intermédiaires» qui se situent entre le pro-
ducteur et le consommateur. L'étude identifie les
obstacles issus de ces relations et de la culture
organisationnelle qui en forme le contexte.

- OBSTACLE 7:** Liens entre les distributeurs,
détaillants et producteurs.
- OBSTACLE 8:** Importance accordée à la mise
en marché des papiers de bureau
conventionnels.
- OBSTACLE 9:** Prix, économies d'échelle et
demande du consommateur

Les consommateurs

Alors qu'un nombre croissant de consomma-
teurs, tels que les imprimeurs et les éditeurs,
utilisent le PÉP, leur nombre n'a pas encore at-
teint la masse critique nécessaire pour déclencher
un remaniement fondamental du marché. Les
mythes concernant la qualité et la disponibilité,
l'insuffisance des informations dont dispose le
consommateur, les lacunes au plan de la mise en
marché et de la clarté de l'étiquetage, autant de
facteurs qui sapent les efforts de promouvoir le
PÉP.

Les résultats du sondage indiquent que 44
pour cent des consommateurs, institutions et
particuliers confondus, tiennent compte du prix
avant tout au moment de choisir un papier. Par
contre, 30 pour cent des consommateurs insti-
tutionnels et 34 pour cent des acheteurs au dé-



tail se disent disposés à payer au moins 5 pour cent de plus pour le PÉP. Cela suggère qu'il existe au Canada un marché inexploité de dimensions appréciables.

En explorant les raisons de l'écart apparent entre les attitudes des consommateurs et leurs habitudes d'achat, l'étude a relevé quatre obstacles à l'accroissement de la demande de papier PÉP de la part du consommateur.

OBSTACLE 10: Prix plus élevé du papier écologiquement préférable.

OBSTACLE 11: Public insuffisamment informé au sujet du papier écologiquement préférable.

OBSTACLE 12: Lacunes au niveau de l'étiquetage et de l'information sur les produits.

OBSTACLE 13: Emploi restreint des politiques d'approvisionnement

Récupération et fibres de rechange

L'emploi de fibres récupérées a cru de façon appréciable à certains endroits par suite des exigences réglementaires et du rendement amélioré des systèmes de récupération. En 2000, le taux de récupération des déchets de papier et de carton au Canada s'élevait, estime-t-on, à 44 pour cent (Ressources naturelles Canada 2003). Néanmoins, les papiers d'impression et d'écriture ne contiennent encore que de 5 à 7 pour cent de papier récupéré. D'autre part, le Canada demeure un importateur net de papier récupéré, ce qui l'expose à la fluctuation des prix et aux hasards du marché international, où le papier

récupéré s'échange aujourd'hui comme une matière première.

Une possibilité viable serait l'emploi de fibres provenant d'autres plantes cultivables comme matière de base pour la fabrication de PÉP au Canada. Ces fibres de rechange sont présentement sous-utilisées, en partie à cause du manque d'investissement de la part d'une industrie où il existe depuis longtemps des liens étroits entre compagnies forestières et compagnies de pâtes et papiers.

L'étude identifie six obstacles à un accroissement du taux de récupération des fibres au Canada et à une plus grande acceptation des fibres de rechange:

OBSTACLE 14: Faible taux de récupération et qualité inférieure de la fibre récupérée.

OBSTACLE 15: Absence de politiques et de réglementation en matière de réutilisation.

OBSTACLE 16: Sentiment selon lequel les fibres récupérées après consommation seraient «des déchets».

OBSTACLE 17: Dépendance par rapport aux importations et sensibilité à la fluctuation des prix.

OBSTACLE 18: Pour que les fibres de rechange deviennent concurrentielles, il faudrait y investir du temps et de l'argent.

OBSTACLE 19: Pour devenir concurrentielles, les fibres de rechange exigent un investissement en temps et en argent

Mesures recommandées

SUR LA PISTE DU PAPIER: SURMONTER LES OBSTACLES DU MARCHÉ À UN PAPIER écologiquement préférable recommande 23 mesures à prendre pour éliminer les obstacles à la création d'un marché du PÉP au Canada. De façon à ce qu'on puisse s'y référer plus aisément, les mesures recommandées sont groupées dans le rapport sous les mêmes rubriques de production, distribution, consommation, récupération et fibres de rechange.

Recommandations concernant les producteurs

RECOMMANDATION 1: Réduire le risque associé aux fluctuations du marché mondial par la diversification et la mise au point de produits spécialisés.

La production de papier de faible valeur sans caractéristiques particulières ne saurait assurer la viabilité à long terme de l'industrie canadienne des pâtes et papiers. Il faut investir dans la diversification des produits; en répondant à la demande nord-américaine de papier PÉP et en stimulant sa croissance, on contribuera à assurer la santé à long terme de l'industrie.

RECOMMANDATION 2: Améliorer les économies d'échelle pour le papier de bureau écologiquement préférable de façon à le rendre concurrentiel avec le papier vierge ou blanchi au chlore.

Les producteurs doivent réorienter leur production vers le PÉP de façon appréciable pour que les coûts s'abaissent et que le PÉP puisse concurrencer efficacement sur le marché.

RECOMMANDATION 3: Créer un solide partenariat (gouvernement/industrie) en matière de recherche et développement, mettant l'accent sur la technologie environnementale.

L'exportation de technologies environnementales peut avoir en elle-même une valeur économique. Le Canada doit réaffirmer son rôle d'innovateur dans l'industrie des pâtes et papiers en encourageant l'élaboration de technologies environnementales susceptibles d'être appliquées dans l'industrie et d'y réduire les coûts. L'innovation technologique qui se focalise sur des améliorations marginales à des procédés dangereux pour l'environnement ne devrait pas être admissible au financement.

RECOMMANDATION 4: Accroître le niveau de connaissance du consommateur au sujet du papier écologiquement préférable et sa fidélité à certains produits particuliers.

L'industrie et les gouvernements doivent investir des sommes pour accroître le marché du papier de haute qualité «Fabriqué au Canada». Pour s'assurer la fidélité du consommateur et accroître son niveau de connaissance du PÉP, il faut

l'éduquer et s'occuper de l'aspect commercialisation. En investissant des sommes dans une campagne de commercialisation qui fait ressortir les qualités particulières de l'industrie canadienne et pourquoi les PÉP sont supérieurs, on engendrera la demande au niveau du consommateur.

RECOMMANDATION 5: Intégrer les fibres «de rechange» à la production normale.

La fibre recyclée pourrait remplacer en partie les sources non viables de fibre (bois de résineux), mais le Canada n'a pas suffisamment de sources internes d'approvisionnement en fibre de cette sorte. Une forte dépendance sur les importations de fibre recyclée n'est pas une bonne solution du point de vue économique (elle ne crée pas d'emplois au pays non plus). Une bonne solution serait que les producteurs utilisent davantage de fibre de rechange écologiquement préférable cultivée au Canada.

RECOMMANDATION 6: Encourager les producteurs à réorienter leur production dans un sens écologiquement préférable en instaurant de puissantes mesures incitatives.

Plutôt que de se concentrer sur la réglementation visant à enrayer les effets dommageables de la pollution industrielle, il faudrait mettre en place des politiques fondées sur l'incitation. Les incitatifs économiques (allègements fiscaux, subsides et primes à l'innovation) encouragent les producteurs à modifier leurs procédés parce qu'ils y voient leur profit.

RECOMMANDATION 7: Adopter progressivement des règlements qui visent à maintenir l'intégrité globale de l'écosystème. Voir à ce que ces règlements soient appliqués.

Alors que l'industrie et les gouvernements entreprennent de réorienter l'industrie des pâtes et papiers vers un mode de production économiquement viable, une réglementation renforcée doit être progressivement mise en place pour protéger la santé des Canadiens et celle des écosystèmes du pays. Pour être efficace, la réglementation doit

être appliquée. Tout comme les incitatifs, les règlements devraient comporter des conséquences financières pour les producteurs, conséquences suffisamment importantes pour encourager des comportements écologiquement préférables tout au long de la chaîne production, distribution, consommation. Les incitatifs et les investissements dans le développement économique durable de l'industrie devraient réduire de beaucoup les infractions aux règlements commises par celle-ci.

Recommandations concernant les distributeurs et les détaillants

RECOMMANDATION 8: Réorienter les initiatives de commercialisation vers la promotion du papier écologiquement préférable.

Cela veut dire faire bénéficier le PÉP d'une bonne publicité, y compris la production de documentation éducative et promotionnelle au sujet du PÉP, faire en sorte que le produit soit placé bien en vue, assurer un stockage régulier (pour garantir l'approvisionnement) et guider les consommateurs, particulièrement les acheteurs d'entreprises ou d'institutions, vers ces produits.

RECOMMANDATION 9: Éduquer la direction et le personnel des distributeurs au sujet du papier écologiquement préférable, de façon à ce qu'ils puissent à leur tour éduquer le consommateur.

Tel que mentionné au Chapitre 6, il est essentiel d'éduquer les consommateurs si l'on veut réorienter le marché vers le PÉP. Les distributeurs peuvent jouer un rôle important, vu les rapports qu'ils entretiennent régulièrement avec les consommateurs.

RECOMMANDATION 10: Encourager les producteurs à offrir des papiers de haute qualité possédant à tout le moins certains attributs écologiques fondamentaux.

Le seul moyen de modifier d'importante façon les économies d'échelle des producteurs de PÉP est d'acheter en volumes suffisants. Les distribu-

teurs qui s'engageront à acheter des PÉP feront énormément pour stimuler la production.

RECOMMANDATION 11: Stocker des papiers provenant de petits producteurs et de producteurs de fibres de rechange.

Bien que ce soit peut-être là une possibilité peu réaliste pour les distributeurs ayant des liens de propriété avec de grandes compagnies de pâtes et papiers, les petits producteurs de PÉP ont eu aussi besoin d'avoir accès au consommateur pour survivre. En vendant ces types de papier, les distributeurs peuvent sensibiliser l'opinion au grand nombre de choix possibles.

Recommandations concernant les consommateurs

RECOMMANDATION 12: Établir des normes pour l'étiquetage des produits, de façon à ce que le consommateur puisse facilement se rendre compte des caractéristiques écologiques du papier qu'il achète.

La réglementation concernant l'étiquetage des produits aiderait le consommateur à prendre des décisions éclairées en matière d'achat de papier. La mention du type de fibre et du procédé de blanchiment utilisés, de même que le contenu en fibre *recyclée*, devrait être obligatoire. Cette information devrait figurer dans un format constant sur l'emballage, de façon à ce que le consommateur puisse facilement la repérer. En outre, l'information devrait être incorporée à la publicité et à la commercialisation des papiers de bureau.

RECOMMANDATION 13: Demander du papier écologiquement préférable aux fournisseurs et aux producteurs.

Les consommateurs devraient indiquer leur préférence pour le papier écologiquement responsable. Si les consommateurs ne peuvent se procurer le type de papier qu'ils souhaitent acheter (par exemple, le papier non blanchi au chlore),

il est important que les fournisseurs et les producteurs le sachent. On peut exprimer en termes positifs les soucis qu'on se fait au sujet de la disponibilité et du prix du PÉP — en indiquant quel type de papier serait préférable.

RECOMMANDATION 14: Adopter des politiques d'approvisionnement qui favorisent le papier écologiquement préférable.

En mettant en oeuvre des politiques d'approvisionnement favorables, les acheteurs en vrac, particulièrement les gouvernements et les autres organismes publics (établissements de soins de santé ou d'enseignement) peuvent influencer considérablement les économies d'échelle pour le PÉP. Ces politiques doivent être appliquées de façon générale à tous les services et devraient comporter des objectifs progressivement plus ambitieux devant être atteints (avec vérification) sur certaines périodes.

RECOMMANDATION 15: Renforcer les partenariats de la «Piste du papier» et explorer des façons non traditionnelles de promouvoir le papier écologiquement préférable.

Pour que le PÉP puisse acquérir une part appréciable du marché, divers partenariats doivent être établis. Les organisations écologiques non gouvernementales (OÉNG) et les organisations de citoyens doivent collaborer pour donner au consommateur des informations cohérentes et éduquer celui-ci. Des partenariats entre divers points de la «Piste du papier», y compris entre gouvernements et industrie, sont essentiels à l'instauration de changements importants. La participation des OÉNG à la prestation de services et à l'élaboration des politiques serait un pas dans la bonne direction.

RECOMMANDATION 16: Élaborer et promouvoir un système de certification dont la légitimité est largement acceptée pour le papier écologiquement préférable.

L'une des possibilités susceptibles de créer de solides partenariats est l'adoption d'un pro-

gramme de certification pour le PÉP par l'entremise d'une tierce partie. L'étiquette «Environ Choice» serait une option légitime, mais des efforts renouvelés sont nécessaires pour élaborer des lignes directrices acceptables pour la certification du papier. Les lignes directrices devraient comporter des exigences strictes pour le contenu en fibres recyclées ou de rechange, les procédés de blanchiment et les sources durables de pâte de bois. Le système de certification doit être régi par une tierce partie indépendante et faire l'objet d'une importante publicité, ceci de façon à ce que le consommateur puisse acheter du papier certifié avec confiance.

RECOMMANDATION 17: Établir un lien entre la responsabilité sociale des entreprises et l'achat de papier écologiquement préférable.

On ne saurait faire mieux en fait d'éducation que de citer de bons exemples. Une façon pratique pour les gouvernements et les OÉNG de promouvoir les bonnes pratiques en matière d'achat est de vanter les mérites des organisations et des distributeurs qui se sont engagés à acheter des PÉP. Certains croient que les compagnies faisant partie des «Fortune 1000» constitueront le marché le plus prometteur pour les produits écologiquement préférables parce que ces compagnies souhaitent être vues comme favorisant la responsabilité des entreprises.

Recommandations concernant la récupération et les fibres de rechange

RECOMMANDATION 18: Établir des partenariats et un régime de responsabilité conjointe pour accroître l'efficacité des opérations de récupération du papier.

Pour que les systèmes de récupération du papier atteignent leur niveau maximum au Canada, les divers jalons de la «Piste du papier» doivent se partager la responsabilité. Il est essentiel d'éduquer le public si l'on veut accroître le taux

de récupération et réduire la pollution. L'industrie et les gouvernements doivent se partager les coûts de mettre en oeuvre des programmes efficaces de recyclage. Les OÉNG pourraient avoir un rôle important à jouer aux plans de la mise en oeuvre et de l'éducation. La mise en place de véritables partenariats, au sein desquels l'information et les ressources seraient mises en commun et les stratégies élaborées conjointement, aiderait à accroître l'efficacité des opérations de recyclage du papier.

RECOMMANDATION 19: Instaurer des politiques et/ou des règlements établissant des objectifs pour l'amélioration des opérations de récupération du papier; surveiller les progrès accomplis.

Les trois paliers de gouvernement peuvent prendre des mesures pour favoriser la transition vers une plus grande utilisation des PÉP. Qu'on choisisse d'adopter des règlements, de créer des accords volontaires (mais qui engagent), ou d'adopter une politique de coûts partagés du type utilisé en Ontario, il est temps de faire de la récupération du papier un élément central des politiques et de la réglementation, puis d'en suivre les progrès.

RECOMMANDATION 20: Éduquer le public au sujet des fibres récupérées et de rechange.

Il incombe aux OÉNG, aux gouvernements et à l'industrie de faire en sorte que le public comprenne la valeur du papier récupéré et participe pleinement aux programmes de recyclage. La consommation du produit final (PÉP) est aussi un élément manquant du cycle de récupération. Des initiatives éducatives centrées sur les possibilités offertes par les fibres de rechange contribueraient à créer un terrain favorable pour la commercialisation.

RECOMMANDATION 21: Établir au Canada un marché stable, où l'offre et la demande s'équilibreraient, pour la fibre récupérée.

Les producteurs canadiens de papier ont besoin de sources fiables de fibre récupérée. Des engage-

ments liant fournisseurs et transformateurs canadiens de papier récupéré constituent un bon moyen de garantir un certain degré de stabilité aux uns et aux autres. Le papier récupéré au Canada devrait rester au pays pour y alimenter les usines locales et permettre aux collecteurs, aussi bien qu'aux producteurs de papier, d'obtenir un prix équitable.

RECOMMANDATION 22: Financer la recherche et le développement en rapport avec la production de fibres de rechange et l'utilisation de ces fibres pour la fabrication de pâte.

Pour créer une industrie canadienne des pâtes et papiers vraiment durable, il faut utiliser des sources de fibre de rechange situées au pays même. Des efforts considérables de recherche et de développement doivent être déployés dans ce domaine avant que ne se produise la transition vers d'autres sources de fibre. Les fonds prévus pour la recherche et le développement devraient être acheminés vers la production de fibres de rechange plutôt que d'être affectés aux technologies traditionnelles de production de pâte de papier. Les gouvernements et l'industrie doivent financer ces initiatives, au nombre desquelles on devrait compter des projets d'application industrielle de la recherche.

RECOMMANDATION 23: Reconnaître qu'il n'y aura pas de source unique de fibre pour la production de papier écologiquement préférable.

Tout comme il faudra un effort concerté de tous les intéressés pour créer des débouchés pour le PÉP, de multiples apports seront nécessaires pour élaborer un papier vraiment responsable du point de vue écologique. En dernière analyse, les PÉP canadiens pourraient être composés d'un alliage de fibres qui leur est propre, réunissant vraisemblablement des fibres récupérées, des résidus agricoles ou de cultures industrielles et une petite proportion de pâte de résineux.

Conclusion

LES CONTRAINTES QUI RÉGISSENT actuellement la production et la mise en marché du PÉP au Canada sont la responsabilité collective de tous les intéressés de la «Piste du papier». Depuis un certain nombre d'années, ainsi qu'en font foi les entrevues menées par l'Aurora Institute pour le présent rapport et les comptes rendus de presse en général, les intéressés se rejettent le blâme.

Les partisans de l'industrie défendent le statu quo et attribuent le manque de production aux pressions du marché mondial et à l'absence de demande. Les groupes de consommateurs, pour leur part, soutiennent que les PÉP sont difficiles à trouver ou trop dispendieux. Les gouvernements, quant à eux, soulignent favorablement le rôle joué par le secteur des pâtes et papiers dans l'économie canadienne et tentent de le réglementer, évitant du même coup la difficile tâche de pousser l'industrie dans la direction d'une production vraiment durable.

On ne saurait trop souligner l'importance de mettre de côté les partis pris de longue date pour s'attaquer d'un commun accord à la tâche à accomplir, soit celle de créer une industrie des pâtes et papiers qui soit durable, tant au plan écologique qu'aux plans social et économique. La perspective des sommes à investir et des engagements à prendre pour réaliser une telle transition a peut-être quelque chose d'intimidant, mais il y a suffisamment d'exemples de réussite pour rendre concevable un avenir où le Canada jouit d'une réputation mondiale en tant que producteur de papier de bureau de haute qualité et écologiquement préférable.

On peut obtenir des copies de ce rapport en format PDF sur les sites web www.aurora.ca et www.rfu.org